



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Plénière **Mardi 07 février 2023**

Président : M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Thierry CORROYER - Thierry NAPPEY

Excusés : MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ - Gérard GEORGES -
Michel MALIVERNAY - Nicolas VUILLEMIN

Assistent : Mme Manon VIF – M. Guillaume COLIN

RAPPEL

PLANNING JOURNEE

En cours de saison, toute modification de jour et/ou d'horaire devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans [Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.](#)

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais. Cela concernant également les réponses tardives des clubs qui ont été notifiés avant le Lundi sur Footclubs.

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer.

1. Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
2. Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
3. Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match.

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

Cas particulier

a. Cas particulier des matches en retard sur les installations du club

Si une rencontre de championnat de Ligue, jeunes ou seniors, de la phase "aller" est reportée avant le vendredi 16 heures pour cause de terrain impraticable, la Ligue pourra procéder à son inversion, si le club visiteur a la possibilité de jouer chez lui.

Le match sera alors programmé par la Ligue à l'horaire prévu en début de saison par le nouveau club recevant pour ses matches à domicile,

Dans ce cas, le match retour sera inversé (sauf incidence sur les deux dernières journées de championnat).

b. Cas des deux dernières journées d'un championnat

- Lors des deux derniers matches du championnat, le club dont le terrain sera déclaré impraticable pour une quelconque raison, devra utiliser un terrain de repli ou à défaut se déplacer chez l'adversaire. Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 16 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés.

- Dans le cas où cette obligation ne serait pas respectée, le club pourra avoir match perdu.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – CHAMPIONNAT

Match n° 24591724 : N3 groupe E : COSNE US – PONTARLIER CA du 11 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer l'horaire de la rencontre à 17h00 au stade Raphaël Giroux à Cosne Cours sur Loire.

Match n° 24650902 : R1 Herbelin groupe B : JURA LACS – LONS RC du 26 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 février 2023 à 17h00 au stade municipal 1 à Orgelet.

Match n° 24759137 : R2 groupe C : LONS RC 2 – PAYS MAICHOIS du 26 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 février à 18h00 au stade municipal 1 à Lons le Saunier.

Match n° 24652685 : R2 groupe D RIOZ ETUZ CUSSEY – LARIANS MUNANS du 26 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 février 2023 à 19h30 au stade des Chaillaux 2 à Rioz.

Match n° 24888970 : R3 groupe D : TRIANGLE D'OR JURA – MEURSAULT du 26 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 février 2023 à 19h00 au stade municipal 2 à Arbois.

1.2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Match n° 25489941 : BESSONCOURT ROPPE LARI – VESOUL FC du 19 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 18 février 2023 à 14h30 au stade municipal 1 à Larivière.

1.3 – REPORTS DE MATCHS

La commission décide de reporter les matchs suivants :

National 3 groupe E :

Reporté à une date ultérieure :

- 24591716 : PONTARLIER – MACON UF

Coupe Intersport groupe A :

Samedi 8 avril 2023 à 15h00 :

- 24931672 : ASPTT DIJON 2 – GUEUGNON 2

JEUNES

2.1 – INTERSECTEURS U15

La commission prend connaissance du mail du District Doubs Territoire de Belfort concernant le refus de l'équipe de Pontarlier d'accéder en championnat U15 Intersecteurs.

Elle prend note que c'est le club de GJ Doubs Centre Foot qui accède à ce championnat.

Le groupe B sera donc composé de : GJ FC MACON SB – ST MARCEL – MACON FC – JURA SUD FOOT – RC LONS – GJ DOUBS CENTRE FOOT

2.2 – DESIDERATAS HORAIRES 2EME PHASE

Clubs	U18R1	U18 IS	U17R1	U16R1	U16R2	U15R1	U15 IS	U14R1	U13 IS
AJ AUXERRE	Dimanche 11h			Dimanche 11h		samedi 14h		samedi 14h	
GJ/GSF FC MACON BS	Dimanche 15h		Dimanche 12h30 (sur l'année)						
AS BEAUNE			Samedi 17H						
VESOUL FC			Dimanche 15h	Samedi 16h (sur l'année)		samedi 14h		samedi 14h	
JURA DOLOIS FOOTBALL				Dimanche 12h30 (sur l'année)		samedi 16h00		samedi 16h00	
PONTARLIER CA			Été 12h30 Hiver 12h00	Été 12h30 Hiver 12h00		samedi 16h00		samedi 16h00	
GJ PAYS RUDIPONTAIN	Dimanche à 13h		Dimanche à 13h						
IS SELONGEY			samedi 16h						
GJ SUD HAUTE SAONE						samedi 16h00		samedi 16h00	samedi 14h30
FONTAINE LES DIJON			Dimanche 10h30		dimanche 10h30	samedi 16h00			samedi 13h00
JURA LACS FOOT			samedi 15h						
STADE AUXERRE			samedi 16h		samedi 16h00				
GJ AFGP 58		samedi 15h00	samedi 15h						samedi 11h00
GJ MONTS ET VALLEES									
ST VIT					samedi 16h30				
LURE					samedi 16h00				

Clubs	U18R1	U18 IS	U17R1	U16R1	U16R2	U15R1	U15 IS	U14R1	U13 IS
RC LONS					dimanche 11h00		samedi 14h30		
JURA SUD FOOT		samedi 14h30							
BRESSE JURA FOOT									samedi 10h30
AUDINCOURT							dimanche 10h00		
MARSANNAY							samedi 16h00		
VALDAHON VERCEL								samedi 16h30	
DIJON USC						samedi 15h30			
GRAND BESANCON					samedi 16h00				
MONTCEAU		samedi 14h30				samedi 14h		samedi 14h	
SENS FC					Dimanche 12h00				
FONTAINE D'OUCHE								samedi 14h30	
CHATENOY		samedi 16h00							
CHALON					Dimanche 11h00				
GJ MONTS ET VALLEES					Samedi 15h00				
LOUHANS					Dimanche 10h30				
BUXY		samedi 15h30							
PARON									samedi 10h30

2.3 – COUPE U18 CREDIT AGRICOLE

Voici le programme des rencontres des 1/8^{ème} de finale de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté programmées les 18 et 19 février 2023 sous réserves des procédures en cours.

AJ AUXERRE (U17)		AJ AUXERRE (U18)	MATCH 1
GJ GSF FC MACON SB (U17)		GJ GSF FC MACON SB (U18)	MATCH 2
JS CRECHES (U17)		DIJON FCO (U18)	MATCH 3
USC DIJON (U17)		SNID (U17)	MATCH 4
SOCHAUX US (U17)		VESOUL FC (U17)	MATCH 5
ASM BELFORTAINE (U18)		PONTARLIER (U17 ou U18) si U17 inversion	MATCH 6
CHEVIGNY ST SAUVEUR (U17)		RACING BESANCON (U18)	MATCH 7
FONTAINE LES DIJON (U17)		ST VIT (U18)	MATCH 8

2.4 – REPORTS DE MATCHS

En raison de la programmation des 1/8èmes de finale de la Coupe U18 Crédit Agricole, la commission décide de reporter les matchs de championnats suivants à **une date ultérieure**

U18 R1 :

- 24991808 : AUXERRE AJ 2 – RACING BESANCON
- 24991809 : GJ GSF FC MACON – LOUHANS CUISEAUX
- 24991813 : DIJON FCO – GJ RUDIPONTAIN
- **24991810 : PONTARLIER – USC DIJON (si Pontarlier qualifié le 15/02)**

U17R1 :

- 24732761 : SNID – AUXERRE STADE
- 24732765 : GJ AFGP 58 – GJ GSF FC MACON
- **24732897 : PONTARLIER – BESANCON FOOT (si Pontarlier qualifié le 15/02)**

La commission décide de programmer les matchs suivants **au dimanche 19 février 2023 :**

U18 R1 :

- 24991812 : ASPTT DIJON – GUEUGNON

U17 R1 :

- 24732750 : CHALON – AUXERRE STADE
- 24732911 : JURA LACS – LONS RC
- 24732776 : GJ AFGP 58 – BEAUNE AS

La commission décide de programmer les matchs suivants **au dimanche 19 mars 2023 :**

U18 R1 :

- 24991799 : PONTARLIER – GUEUGNON
- 24991808 : AUXERRE AJ 2 – RACING BESANCON
- 24991809 : GJ GSF FC MACON SB – LOUHANS CUISEAUX
- 24991813 : DIJON FCO – GJ RUDIPONTAIN

U17 R1 :

- 24732761 : SNID – AUXERRE STADE
- 24732765 : GJ AFGP 58 – GJ GSF FC MACON SB

2- FEMININE

2.1 – REGIONALE 2 FEMININE

Mail du club : VAL DE PESMES

La commission prend connaissance de la demande du club de VAL DE PESMES pour le championnat de R2F – Phase Printemps pour jouer ces matchs à Domicile à 10h00 le dimanche sur le Stade Denis GRANDPERRIN à Pesmes.

La commission valide cette demande.

Mail du club : VALDAHON VERCEL

La commission prend connaissance de la demande du club de VALDAHON VERCEL pour le championnat de R2F – Phase Printemps pour jouer ces matchs à Domicile à 20h00 le samedi sur le Stade de la Combe Bourdon 2 à Valdahon.

La commission valide cette demande.

Mail du club : DANNEMARIE

La commission prend connaissance de la demande du club De DANNEMARIE pour le championnat de R2F – Phase Printemps pour jouer ces matchs à Domicile à 12h30 sur la fin de période hivernale et 13h en période estivale.

La commission valide cette demande.

3- FUTSAL

3.1 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FUTSAL

Match n° 25534325 – Coupe Bourgogne Franche Comté Futsal : BESANCON ACADEMIE – F5 DIJON METROPOLE 3 du 30 Janvier 2023

Forfait déclaré de l'équipe de F5 DIJON METROPOLE 3

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de F5 Dijon Métropole (3-0) et attribue le gain du match à Besancon Académie.

Amende : 60 euros pour forfait déclaré.

Match n° 25534328 – Coupe Bourgogne Franche Comté Futsal : F5 DIJON METROPOLE 3 – HERISPORT FUTSAL du 08 Février 2023

Forfait déclaré de l'équipe de F5 DIJON METROPOLE 3

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de F5 Dijon Métropole (3-0) et attribue le gain du match à Hérissport Futsal.

Amende : 60 euros pour forfait déclaré.

Match n° 25534219 : COUPE BFC FUTSAL groupe B : CHARBUY – DIJON CLENAY du 10 février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande du club de DIJON CLENAY pour reculer l'horaire du coup d'envoi de la rencontre à 21h à la salle la halle aux sports à Charbuy.

Match n° 25534354: COUPE BFC FUTSAL groupe G: HERICOURT S. GX – BELFORT FUTSAL CLUB du 06 Février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande du club de BELFORT FUTSAL CLUB pour inverser la rencontre. La rencontre de cette Journée 2 se déroulera donc **le Mardi 14 Février 2023 à la salle Marcel Cerdan à Héricourt avec un coup d'envoi à 20h30.**

Match n° 25534199 : COUPE BFC FUTSAL groupe A : LOUHANS FUTSAL – F5 DIJON METROPOLE du 06 Février 2023

La commission prend connaissance et valide la demande du club de LOUHANS FUTSAL pour reporter la rencontre. La rencontre de cette Journée 2 se déroulera donc **le Lundi 20 Février 2023 à Louhans avec un coup d'envoi à 20h30.**

3.2 – REGIONAL 2 FUTSAL

La commission prend connaissance du PV du Bureau (24/01) ce dernier précise que les groupes de R2 FUTSAL tels que proposés par les commissions sportives et tous les footballs sont validés à l'unanimité.

Mail du club : MONTCEAU FUTSAL

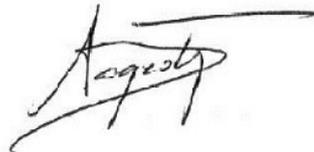
La commission prend connaissance du retrait d'engagement du club de MONTCEAU FUTSAL de la compétition de R2 FUTSAL

Amende : 150 euros

La Commission valide la candidature du club de SAINT FARGEAU afin d'intégrer cette compétition.

Le groupe B sera composé : F5 DIJON METROPOLE 2 – JOIGNY US – **SAINT FARGEAU** – SPORTING BESANCON FUTSAL 2.

Le Président Commission Régionale Sportive



Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football